



Bienvenue à l'école professionnelle santé - social



Séance FEE AM – 30 mars 2023

Programme

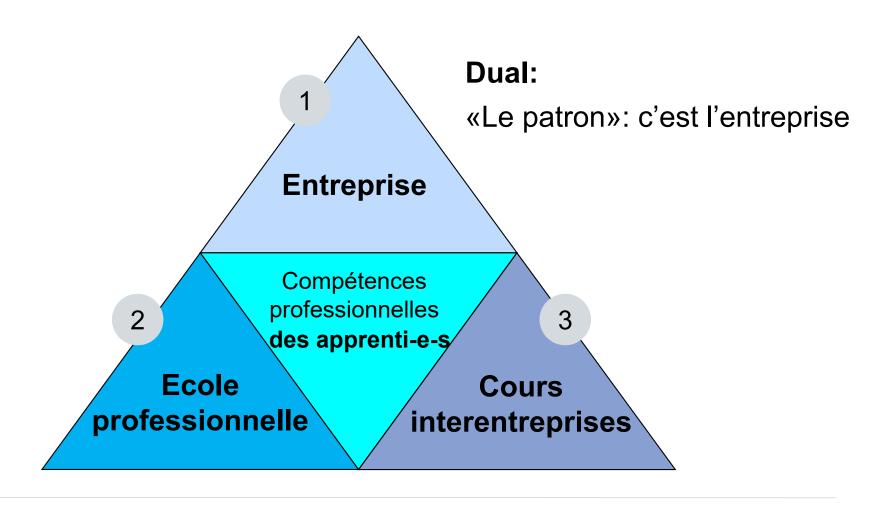
Planning	Thèmes	
19h00	Mot de bienvenue & Présentation des intervenants	Christophe Monney
19h05-19h20	Informations de l'ESSG	Oberson Nathalie
19h20-19h50	Informations de l'OrTra & CIE	Christophe Monney Dominique Vogler
19h50	Echanges & questions	Tous
20h30	Fin	Nathalie Oberson

Excusé: Alexandre Etienne, Directeur ESSG



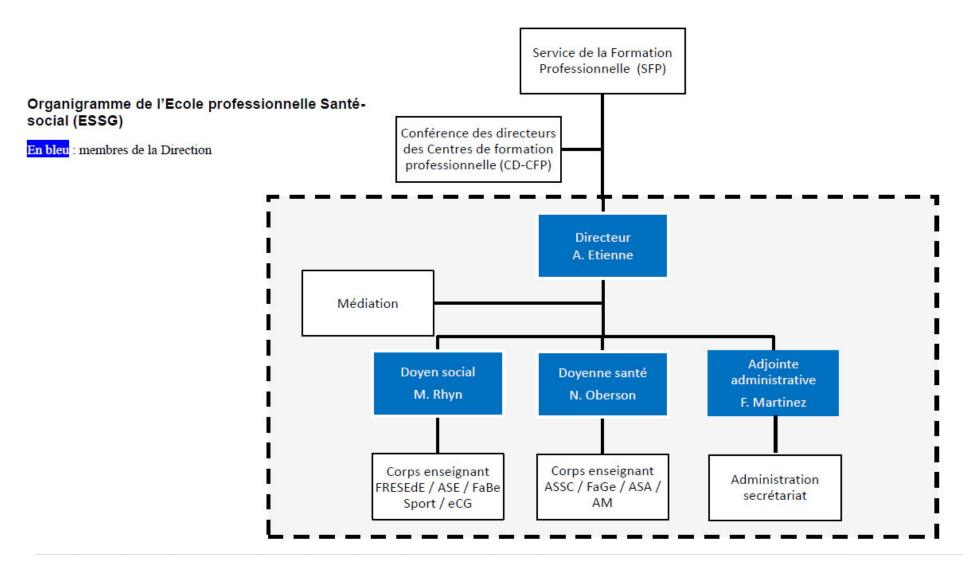
3 lieux d'apprentissage

Chaque lieu a un rôle spécifique et complémentaire aux deux autres





Organigramme ESSG





Nombre d'apprentis

Formation	Francophones	Germanophones
ASSC – FaGe	240	41
ASE – FaBe	236	54
ASA	30	
AM	45	
FRESEdE	37	
eCG cours du soir	32	
Total	620	95
Total ESSG	715	



Site internet de l'ESSG

https://www.fr.ch/essg

Également en allemand dès 2023-2024

L'ESSG c'est...

ASSC - Assistant-e en soins et santé communautaire

Dans ce chapitre vous trouvez une description de la profession, les offres de formation et la documentation correspondante.

AM - Assistant-e médical-e

Dans ce chapitre, vous trouverez une description de la profession, l'offre de formation et la documentation correspondante.

ASA - Aide en soins et accompagnement

Dans ce chapitre vous trouvez une description de la profession, les offres de formation et la documentation correspondante.

FRESEdE - Educateur - éducatrice de l'enfance ES

Dans ce chapitre, vous trouverez une description de la profession, les offres de formation et toutes les informations utiles.

ASE - Assistan -e socio éducatifve

Dans ce chapitre vous fouvez une description de la profession, les offres de formation et la documentation correspondante.

eCG modulaire - Formation en culture générale pour adulte sans contrat d'apprentissage

Dans ce chapitre vous trouverez une description de cette nouvelle offre de formation et la documentation correspondante.

TOUS LES ARTICLES





Personnes en formation

Accueil > Ecole professionnelle Santé-Social

Personnes en formation

En tant qu'élève de l'ESSG, vous allez certainement avoir besoin, à un moment ou un autre, des informations et documents présentés dans cette page.

ESSG - Règlements

Dans cette page, vous trouverez le règlement interne de l'ESSG, un mémento spécifique au sport, ainsi que le manuel d'informations pratiques qui complète le règlement de l'école.

Documents liés

- Charte de la formation professionnelle
- Règlement de l'ESSG
- Informations pratiques ESSG 2021-2022 (mis à jour le 22.08.2021)



Règlement et informations pratiques

Chapitre 4: Personne en formation – Absences/notifications

→ Art. 20 : Examen & rattrapage

→ Soutien versus laxisme!

Encadrement, appui, soutien → **OUI**

Laxisme → **NON**



Appuis et mesures de compensation

→ Appui global : apprendre à apprendre



→ <u>Mesures de compensation : Documents à remplir signé par la </u>

PEF, son représentant légal et son employeur



Examens de rattrapage

- Beaucoup de PEF doivent rattraper plusieurs évaluations capacité limitée
- 2. Organisation pour des samedis ou un jour où ils ne sont pas aux cours ESSG

Lien de la liste des maître/sses de classe 2022-2023 :

liste des maitres de classe 20222023



Domaine compétence A : 2ème langue, Allemand

- 1. 60 unités d'enseignement durant la 2^{ème} et 3^{ème} année de formation, difficile sans le soutien du terrain d'atteindre les objectifs de l'OrFo
- 2. Support de cours «»: dialogues qui peuvent être retravaillés au cabinet
- 3. Travailler le vocabulaire simple avec les PEF
- 4. Travail individuel de l'apprenti-e indispensable



PQ 2023

- 1. PQ écrite : 6 juin 2023, sur le site de Posieux, en version numérique, salle informatique, durant la journée entière.
- 2. PQ oral: à l'OrTra,



Thématiques demandées par entreprise



OrTra Fribourg et CIE





Thèmes OrTra - Association



- 1. Travaux dangereux
- 2. Informations «métier»
- 3. Sondage futur-e-s apprenti-e-s
- 4. Nouvelle page emploi post apprentissage
- 5. Formation continue FEE
- 6. Villaz-St-Pierre 2024
- Start 2023 MERCI

1. Travaux dangereux

 Référence : Annexe 2 du plan de formation de chaque métier www.sefri.admin.ch

Fait écho à la section 3 de chaque ordonnance de formation : Sécurité au travail, protection de la santé et protection de l'environnement

- S'applique obligatoirement à tout jeune travailleur, càd < 18 ans mais est aussi applicable si > 18 ans (pas uniquement les apprenti-e-s)
- Soutien des écoles professionnelles et/ou des cours interentreprises
- Eventuellement mise à disposition de matériel pédagogique spécifiques (brochure SUVA par exemple)

2. Informations «métier» - AM

- Autorisation pour la pose de cathéters veineux périphériques et injection
- Complément de formation auprès d'Emergency Training Center
- Obligatoire pour devenir expert-e aux examens finaux
- Responsabilité finale du médecin

3. Sondage futur-e-s apprenti-e-s – Rentrée 23

- Sondage <u>par métier et par langue</u> via formulaire en ligne
- Envoyé aux direction mi-mars, délai réponse 31 mars
- Indiquer <u>uniquement les nouveaux</u> apprentis, pas ceux déjà en apprentissage
- Annoncer <u>sans délai</u> toute modification de contrat (redoublement, changement de métier ou d'entreprise, au SFP + à l'OrTra svp)
- Important pour ESSG et OrTra :
 - Prévisions d'engagement des enseignant-e-s
 - Planification CIE

4. Nouvelle page internet site ortrafr.ch

 Aide à la recherche d'une place de travail après l'apprentissage: où postuler?

Manifestations / Promotion des métiers

Assemblée générale

Activités de promotion des métiers

Apéritif de fin d'apprentissage

Séances d'information FEE ESSG-OrTra

Promotion des places de travail

5. Formation continue FEE

- Programme 2023 www.ortrafr.ch
 - → 2^{ème} semestre prochainement en ligne
- Ne pas sous-estimer le bénéfice, même en temps de «crise» :
 - Nouvelles techniques
 - Echanges
 - Motivation
- Plusieurs nouveautés
 - Paramètres OdAOrg, Charge mentale FEE, Emotion
- ASSC : octobre FEE «light»
- ASE: refresh nouvelle Orfo

6. «Projection 2024 – Campus Villaz-St-Pierre»



- Tous les apprentis ASSC / ASE / ASA / AM f/d
- Seulement l'OrTra pour CIE, l'ESSG reste à Posieux !



7. START! 2023











Informations du Service de la formation professionnelle (SFP)

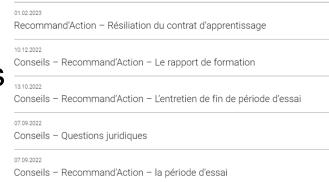
 Rappel : Remboursement des frais de transport / repas lors des CIE, cf. dernière phrase du contrat d'apprentissage :

La fréquentation des cours interentreprises CIE n'entraîne pas de coûts pour les apprenti-e-s. (cf. art. 21, al. 3, OFPr)

- Nouvelle version du contrat d'apprentissage pour 2023 : <u>www.ca.formationprof.ch</u> ou via <u>www.fr.ch/sfp</u>
- Vidéos du canton de Berne sur le suivi de l'apprenti-e :

www.bbb.bkd.be.ch/fr/start/tipps.html

En allemand avec sous-titres en français





Thèmes Lieu de formation CIE



- 1. Mise à jour des profils d'entreprise et personnels dans OdAOrg PiA/PeF
- 2. Charte CIE
- 3. Document de liaison
- 4. Appareils de laboratoire
- 5. Stages d'approfondissement
- 6. Tenue de travail
- 7. Thème Focus du jour : ECG

1. Mise à jour des profils d'entreprise et personnels dans OdAOrg – PiA/PeF

- Annoncer les modifications officielle au SFP, à l'OrTra et à l'école si nécessaire
- Prendre contact avec l'OrTra pour une mise à jour PiA/PeF
- Les modifications des responsabilités des apprenti-e-s se font via un-e responsable de formation/FEE
- Le/la responsable de formation/FEE peut introduire et/ou effacer des personnes ayant uniquement la fonction de FEE

2. Charte CIE

- Introduite dès la rentrée 2022
- Signée par chaque apprenti-e
- Bon accueil dans les classes
- Se trouve sur OdAOrg

3. Document de liaison

- Pour la rentrée 2022-2023
- Discuté en séance avec les intervenant-e-s
- Introduction dans un certain nombre de CIE
- « Libre » choix de l'intervenant-e
- Travail en aval des CIE possible pour les FEE

4. Appareils de laboratoire

- Chimie clinique : Spotchem-D de chez Axonlab
- Hématologie : Sysmex XP 300
- Actuellement 3 microscopes pour la PQ, dès la rentrée 2024 6 microscopes

5. Stages d'approfondissement

- Stages RX
- Stage Labo
- Travaillez en réseaux
- HFR
- MFÄF à disposition si nécessaire
- CO art. 344 : Par le contrat d'apprentissage, l'employeur s'engage à former la personne en formation à l'exercice d'une activité professionnelle déterminée, conformément aux règles du métier, et la personne en formation s'engage à travailler au service de l'employeur pour acquérir cette formation.

6. Tenue de travail

Rappel du règlement CIE :

6. Tenue vestimentaire

Pour les ateliers, les personnes en formation portent une tenue adaptée à la pratique professionnelle (blouse ou casaque spécifique), les cheveux sont attachés, les ongles sont courts et sans faux-ongles, le port de bijoux aux mains est prohibé, les colliers ainsi que les boucles d'oreilles ne doivent pas constituer un danger dans les exercices pratiques.

Pour satisfaire à ces normes, l'achat d'une blouse à usage unique au secrétariat au prix de CHF 5.00 peut être exigé si la personne en formation ne dispose pas du matériel requis et annoncé dans OdAOrg.

Pour le confort de chacun-e, l'hygiène corporelle doit être irréprochable, d'autant plus lors des ateliers.

7. ECG

- PlaFo CIE : ECG 1^{ère} année
- PlaFo BP : ECG 2^{ème} année
- PlaFo Entreprise : dès la 2^{ème} année
- PQ : fin de 3^{ème} année
- → → → Panique totale

Questions - échange

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION

